



72



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex
Siège : école Jules Ferry 5 Rue André Breyer à Tarbes
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06
Email : snu65@snuipp.fr Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

- pétition intersyndicale pour le retrait des textes sur l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation

Le projet de réforme de l'évaluation des enseignants a déclenché une riposte unitaire. Sa première traduction est la mise en place d'une pétition commune, que nous vous appelons à signer de la manière la plus massive possible.

Déjà 13744 signatures depuis hier !

Vous pourrez y accéder par le lien <http://retraitduprojetevaluation.net/index.php>

Texte de la pétition :

Le ministre veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

- le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015
- la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique (IEN)

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.

- réunion de l'intersyndicale du 1er degré des Hautes-Pyrénées

nous nous sommes réunis ce matin pour décider d'un certain nombre d'actions communes concernant l'enseignement des LVE, la carte scolaire, le rattachement administratif des titulaires mobiles, le remplacement des contractuels chargés de l'accompagnement des enfants en situation de handicap, les modalités d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école à 2 classes et plus, le programme Comenius, les modalités du dialogue social avec l'IA et notamment sa décision d'adresser les circulaires sur autorisation d'absence et allègement de service sur APE sans que nous ayons pu débattre en CAPD des points qui posent problème (et cela après nous avoir demandé de lui faire part par écrit de nos avis), et sans avoir changé la moindre virgule aux propositions qu'il nous avait adressées ...

L'intersyndicale a écrit ce jour à l'IA pour lui demander une audience sur ces sujets, le plus rapidement possible.

Nous avons décidé d'une action commune concernant les LVE (enquête, soutien des personnels qui ne se considéreraient pas en capacité de dispenser cet enseignement à leurs élèves, demande à l'IA de mettre les moyens nécessaires à cet enseignement obligatoire).

Nous avons également décidé de vous proposer une RIS commune sur la carte scolaire (date à déterminer)

- le SNUipp.FSU65 a interrogé le SG de l'IA pour savoir si la proposition de la MGEN (école du dos) pouvait être considérée comme une animation pédagogique. Le SG devait en

parler avec l'IA cet après-midi. Nous attendons la réponse.

- une info spectacle qui peut vous intéresser si vous exercez en école maternelle :
http://65.snuipp.fr/ecrire/?exec=articles&id_article=1067

cordialement
joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, *ensemble* on les défend !

